

*Pour une politique juste et efficace mise délibérément
au service de l'Homme, à commencer par le plus démunis*
Association reconnue d'intérêt général
Inscrite sur le Registre européen des représentants d'intérêts

Le Président

Le 11 mai 2021

Son Excellence
Madame Isabelle Hudon
Ambassadrice du Canada
130 rue du Faubourg St Honoré
75008 PARIS

**Accord de libre-échange et
d'investissement. CETA**

Madame l'ambassadrice,

En 2020, vous avez demandé par voie de presse la ratification rapide du CETA, regrettant la méfiance de certains français vis-à-vis du Canada. En fait, les Français aiment le Canada et ne nourrissent aucune méfiance à son égard, bien au contraire. Avec le CETA, le problème n'est pas le Canada mais certaines des dispositions du traité. Et ce problème est tel que, selon nous, on ne sortira de l'impasse actuelle qu'en renégociant le CETA (qui date de 2014) pour en exclure le chapitre huit (investissements).

La Commission européenne en a conscience. Depuis deux ans, elle négocie toujours deux accords distincts (libre-échange **et** investissements).

Le Président Emmanuel Macron et le Premier ministre Justin Trudeau s'acharnent à démontrer que le CETA est un bon accord de libre-échange négocié entre deux pays de même niveau de développement. Curieusement, **ils n'évoquent jamais le chapitre huit**, qui est pourtant un point clé de l'accord. C'est lui qui pose problème, pour le Canada autant que pour la France.

L'annexe ci-jointe décrit les très fortes critiques que l'on peut porter sur ce chapitre huit. Elles démontrent la volonté du monde marchand de contrôler nos démocraties. On ne peut pas laisser faire en silence. Ce serait de la soumission.

Nous vous prions d'agréer, Madame l'ambassadrice, l'expression de notre très haute considération.



Bertrand de Kermel

ANNEXE

Nous avouons que nous ne comprenons ni le Président Macron ni le Premier ministre Trudeau.

1 - Monsieur Macron souhaite la ratification du CETA, tout en dressant un **bilan accablant** de la mondialisation comme le montre [cet extrait du discours qu'il a prononcé le 22 septembre dernier, à l'Assemblée Générale de l'ONU](#). (3 mn de lecture). Où est la logique ?

2 - De son côté Monsieur Trudeau a fréquemment indiqué que le Canada avait souffert des systèmes d'arbitrages «investisseurs/Etats», les multinationales américaines n'ayant pas manqué une seule occasion de réclamer d'importants dommages et intérêts au Canada. Lors de la renégociation de l'Aléna, Monsieur Trudeau a même décidé de sortir de ce système. Le préavis de sortie était de **trois ans**. Il touche à sa fin.

Mais alors, pourquoi a-t-il décidé dans le CETA d'imposer un préavis de **20 ans** à ses successeurs qui voudraient eux aussi sortir de ce système dans l'avenir ? [Article 30.9.2](#) (15 secondes de lecture). Où est la logique ?

3 - Plus généralement, pourquoi s'accroche-t'il à la création d'une Cour d'arbitrage internationale «investisseurs/Etats» dont le principal effet sera de conférer à toutes les grandes multinationales le contrôle des législations de tous les pays du monde ? C'est ce que démontre [cette note page 2](#). (2 mn de lecture). Où est la logique ?

4 - Pourquoi veut-il que tous les pays du monde soient irrévocablement tenus d'offrir un avantage à leurs investisseurs étrangers au détriment de leurs investisseurs nationaux ? Grâce à cette Cour, dans un même litige, une entreprise nationale obtiendra des tribunaux canadiens un indemnité de 100, quand sa concurrente étrangère obtiendra par exemple 150. Pourquoi ?

5 - Ce n'est pas tout. Au nom de quels principes Monsieur Trudeau a-t-il décidé d'insérer des clauses dont le principe est que tous les secteurs d'activité existants ou à venir en Europe et au Canada sont inclus dans le système concurrentiel privé, à l'exception de ceux qui figurent sur deux listes (dites «négatives») pour lesquels l'existence de services publics est acceptée ? Pourquoi veut-il imposer un tel handicap aux générations futures ? Les clauses dénommées «**statu quo**» et «**cliquet**» verrouillent tout le système. Détails sur toutes ces clauses dans [l'article suivant](#) (2 mn de lecture) Où est la logique ?

6 - Il y a pire. Nous n'avons jamais pu obtenir de notre gouvernement **une liste compréhensible de ces fameux secteurs**. Dans le CETA, on ne trouve que des fiches obscures et confuses. Ces listes négatives n'ont d'ailleurs jamais été publiées dans la presse tant au Canada qu'en Europe. Pourquoi ?

Les politiques auraient-ils apprécié que, dans les années 50, leurs parents, grands-parents et arrière grands parents aient verrouillé leurs marges de manœuvre à eux ? ([avec l'article 30.9.2](#))

La France est très mal à l'aise. Dans le [projet de Loi](#) voté par l'Assemblée Nationale en juillet 2019, le préavis de 20 ans a été soigneusement oublié à **la page 29**. Bizarre. De même, silence complet **page 12 de ce même projet de Loi**, sur les clauses « **statu quo** » et « **cliquet** » alors qu'elles sont redoutables pour l'avenir. Les listes négatives sont mentionnées, dans un style rassurant et flou, mais rien sur leur contenu. (*pages 12 et 29 du projet de Loi : 2mn de lecture*).